Case
FRC
3591

DU PLACEMENT DE L'ÉCOLE CENTRALE, DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE.

LE plus grand bien général est toujours la fin que le législateur se propose, et l'unique motif qui puisse influer sur ses déterminations. Scrupuleusement attachés à cette vérité première; si l'opinion que nous allons émettre, n'y rentrait manifestement à nos yeux, nous nous ferions un devoir de l'abjurer.

Du reste, nous l'exposerons avec ce ton de couleur, avec cette sévérité de style

que la vérité se plaît à jetter dans son langage, et qu'il est permis d'affecter, en quelque sorte, lorsqu'on est sûr de l'avoir de son côté. Les prestiges de l'art, les faux jours de l'intérêt particulier, tout cet appareil de manèges imaginés pour surprendre la bonne foi, nous les laissons à quiconque doute de la bonté de sa cause, et croit avoir besoin de ces ressources, pour suppléer au défaut de bonnes et loyales raisons.

Que cherche le législateur dans le placement des écoles centrales? Leur dénomination même l'annonce clairement; c'est d'établir divers foyers pour éclairer chacun une certaine sphère; c'est le moyen de propager également l'instruction de toutes parts, afin d'obvier aux inconvéniens de la supériorité de quelques-uns sur les autres, et pour cet effet, de la faciliter à tous le plus possible, tant par rapport au calcul des frais d'entretien, que des distances, sans négliger dans ces considérations majeures, la commodité du local, la salubrité de l'air et la force des mœurs.

Dans le fait, si l'on n'eût voulu distribuer l'enseignement mieux qu'autrefois, à quoi bon aurait-on supprimé les anciens collèges? les avait-on reculés au pied du Jura, du Cantal ou des Pyrenées? Avait-on oublié

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

la plaine pour la montagne, et les vastes cités pour les petits hameaux ? En quoi donc ceux-ci pourraient-ils s'applaudir du nouveau régime, s'il ne les traitait pas plus favorablement?

Or, pour atteindre le but que le législateur se propose, il est de toute nécessité de placer à Saint-Girons l'école centrale de l'Ariège ; et c'est ce que quelques développemens feront sentir.

En effet, placez-la par-tout ailleurs, à Foix, Pamiers ou Mirepoix, c'est-à-dire, dans la plaine, vous ne rapprochez aucunement l'instruction de la montagne ; et dès lors, jamais vous ne ramènerez, à cet égard, l'égalité politique ; toujours les plus favorisés sous l'ancien gouvernement, le seront encore sous le nouveau.

Pourquoi cela? parce que vous n'aurez réellement pas facilité l'instruction à tous le plus possible, quoique ce soit une dette de l'Etat envers tous ; et qu'en la fesant dispenser dans des lieux infréquentés ou qui nécessitent de fortes dépenses, loin de vous acquitter envers le grand nombre des pauvres, dont le droit n'est pas moins constant que celui des riches, vous les tromperez dans leur attente ; puisque, sans

compter la peine qu'ils ont à se séparer de leurs enfans, le seul aperçu des frais les empêchera d'y songer.

Ce n'est pas là ce que le législateur entend ; il veut, avant d'asseoir l'école centrale de l'Ariège, examiner quel est le lieu qui convient le mieux pour en être le siège, tant à cause du plus grand concours habituel, qu'à raison du bas prix régulier des subsistances, de l'agrément du site, et de la vastitude des édifices qu'on peut adopter à cet établissement. Or, le lieu qui convient le mieux, à tous ces titres, c'est Saint-Girons.

En effet, Saint-Girons est, sans contredit, le plus grand marché du département : placé qu'il est à la chûte de la montagne, ainsi qu'au point de réunion des routes de la plaine, sa situation l'a rendu le lieu de toutes les deux : c'est donc là que se réunissant, au moins tous les mois, pour leurs opérations commerciales, toutes les deux auront un égal plaisir de retrouver leurs enfans, et d'être témoins de leurs progrès.

Il s'agit donc beaucoup moins, dans la question présente, de chercher le centre des communes, que le centre des communications ; car il est certain que les hommes

tiennent peu compte des distances, lorsqu'ils sont habitués à fréquenter une place, et qu'ils y sont attirés par l'aimant de l'intérêt.

Mais, puisque ce centre de communications est connu ; puisque ni Foix, ni Pamiers, ni Mirepoix sur-tout, ne peuvent se flater de l'être, alors, qu'importe que Saint-Girons soit ou ne soit pas mathématiquement le point central de l'Ariège ? Croyez-vous qu'Orléans, Bordeaux, Toulouse, le soient de leurs départemens respectifs ? Et ne leur suffira-t-il pas, pour avoir la préference, d'en être le rendez-vous le plus général ? Ainsi le législateur, s'élevant au dessus de la servile géométrie, ne consultera-t-il que celle de la raison.

Ce serait donc une mauvaise chicane, que de nous opposer l'excentricité de Saint-Girons par rapport à l'Ariège, quand d'ailleurs il est reconnu pour être le centre des plus grands mouvemens et de la circulation la plus active ; mais, supposé qu'on nous la fît cette chicane, prenez le compas, dirions-nous à nos co-prétendans, et vous vous convaincrez que Mirepoix étant bien plus excentrique, puisqu'il est au bord de la limite Orientale, son vœu choque bie plus l'intérêt général du département. C

n'est pas tout : sur 28 cantons que celui-ci renferme, vous en trouverez d'abord, en mesurant avec un peu d'exactitude, 14 qui non seulement sont plus rapprochés, mais ont infiniment plus de liaisons avec Saint-Girons, qu'avec Mirepoix (1).

Mais, et c'est ici le lieu de l'observer; le district de Saint-Girons, bien qu'il ne soit divisé qu'en 7 cantons, à cause de la conformation superficielle de la terre, quand celui de Tarascon l'est en onze, n'en est pas moins incontestablement plus populeux ; car le canton de Massat, ou celui de Castilhon, par exemple, qui contient plus de quinze mille âmes, équivaut, lui seul, à trois peut-être de l'autre; de sorte que, si le sol eût permis de subdiviser le premier district comme ce dernier, Saint-Girons, son chef-lieu, se trouverait plus à proximité que Mirepoix, de 18 cantons sur trente-deux.

Ainsi, nos concurrens seraient même défavorisés par les mesures géométriques, s'ils se hasardaient à les invoquer.

Mais combien plus encore leur vœu ne

(1) 3 du district de Tarascon, la Bastide de Sérou, Saurat et Vicdssos; et 4 de celui de Pamiers, Saint-Ibar, le Carla, Daumasan et le Mas d'azil, avec les 7 de son propre district.

semblera-t il pas contraster avec la justice; quand on réfléchira qu'il priverait d'instruction près de soixante mille âmes ! car on n'en compte guères moins dans dix-huit vallées, qui se prolongeant en divers sens, les unes jusqu'à l'Espagne, les autres jusqu'au ci-devant comté de Foix, tant au nord qu'au levant de Massat, forment une sorte de croissant dont Saint-Girons est le centre, en partant du sud-ouest au nord-est de cette place, c'est-à-dire, des confins du Val-d'Aran, à ceux du district de Tarascon.

Oui, vous les priveriez à jamais d'instruction ces soixante mille âmes, qui n'ont pourtant pas démérité de la République; vous les condamneriez à tourner éternellement dans le cercle des notions héréditaires, au mépris de leur droit à l'enseignement public, et malgré l'unanimité de leurs sollicitations pour l'appeller dans le seul lieu de l'Ariège où leurs enfans puissent l'aller chercher.

Cependant l'instruction est le pain des esprits : cet aliment qui souvent nuirait au repos de l'esclave, peut seul maintenir le bonheur de l'homme libre; et par conséquent, afin que chaque Républicain en ait la part qui le compete, il est essentiel

d'en espacer si bien les bureaux de répartition, que le citoyen peu fortuné, que l'habitant de l'extrême frontière, ne soit pas dans l'impossibilité d'y recourir par sa position seule, toutes les fois qu'il le voudra sérieusement et de bonne foi.

Le manque total d'instruction n'est pas douteux chez les habitans de nos vallées, et le désir qu'ils en ont, égale leur besoin; mais, si vous en reculiez le foyer jusqu'à la lizière du département, comme pour les empêcher d'en recevoir le moindre reflet, pourriez-vous espérer que jamais elle pénétrât chez eux? que jamais elle vînt à bout d'adoucir la rudesse de leur sol, d'améniser leurs mœurs, de les affranchir de leurs préjugés?

En effet, ils ne sont guères moins loin de Mirepoix que de Toulouse, ils y sont même beaucoup moins liés par leurs affaires; et puisque les universités de celle-ci ne leur ont servi de rien, n'est-il pas à présumer qu'ils profiteraient moins encore de l'école de l'autre, vu la nullité de rapports et la tortuosité des chemins?

Diriez vous alors que ce serait leur faute? Pour que ce reproche pût avoir quelque fondement, sentez-vous ce que vous auriez

auparavant à faire? Il vous faudrait changer la surface du sol, barrer les routes que leur traça la nature, et leur offrir plus d'agrément, plus de commodité dans des sentiers frayés à travers les monts et pendans sur des précipices, dans des sentiers qui disparaîtraient sous les neiges tous les hivers. Ce ne serait même pas tout, quoique cela soit impossible; il faudrait en outre déplacer Saint-Girons, il faudrait l'isoler, et créer ailleurs un marché qui leur fît déserter celui-là. Sans ces changemens préliminaires; et tant que Saint-Girons sera moralement le point central de l'Ariège; tant que vous y laisserez acourir ces flots de marchands qui leur y font trouver des facilités en tout genre; tant que ce lieu sera, non seulement le plus fréquenté, mais pour eux le seul fréquentable, par la raison que leurs vallons, ainsi que les rivières qui les ont formés et qui les arrosent, y débouchent tous plus ou moins immédiatement, on peut l'assurer sans aucun doute, Mirepoix leur sera toujours étranger.

Ainsi, vous n'auriez aucun égard au besoin d'une population considérable; vous seriez sourds aux vœux de 80 communes, de plus de 12 mille bons péres-de-famille (1),

(1) La population totale de l'Ariège est de 190,000 âmes, dont le district de Saint-Girons fournit de 72 à 75 mille.

qui, du plus loin, vous demandent instamment le pain de l'instruction pour leurs enfans; vous négligeriez leurs vœux, parce qu'ils ne viendraient pas vous les exprimer en masse, et qu'ils vous les feraient passer par un organe incapable de leur conserver toute la force de l'accent paternel : vous écouteriez, à leur préjudice, les habitans d'un pays ouvert de toutes parts; maîtres par conséquent de se porter où bon leur semble, pour aller puiser aux sources de l'instruction; et sous le règne de l'égalité dont on nous flatte, sous la distribution la plus exacte de la justice, nous n'échapperions pas moins à l'attention de la République, que nous n'échapâmes toujours à celle des rois.

Ne nous fesons pas d'illusion : par-tout le peuple tient fortement à ses habitudes, et bien des gens d'esprit sont peuple sous ce rapport. Croiriez-vous exciter dans nos montagnards un grand désir de voir Mirepoix, un désir qui l'emportât sur tous les motifs qui les en détournent, en leur aprenant qu'ils y trouveront une école centrale? Vous leur diriez des mots auxquels ils n'attacheraient aucun sens. Ce n'est pas ainsi que vous leur feriez abandonner leurs troupeaux et leurs chaumières; il faut quelque chose de bien plus persuasif; car tout ce

qui n'est pas dans leurs habitudes est, à leurs yeux, hors de la sphère des choses possibles ; et vainement se trouveraient-ils assez près d'une école, leur imagination ne leur en exagèrerait pas moins la distance, tant qu'ils ne seraient pas forcés de se détromper par quelque besoin. Cette manière de voir tient chez eux à l'amour extrême du pays natal ; amour vraiment proportionnel à l'aspérité du pays même qui, par un charme fort heureux pour ses incoles, ne leur laisse voir ailleurs rien qu'on puisse lui comparer.

Imagineriez-vous donc que, par le laps du temps, ils s'accoutumeraient à ce voyage, lorsqu'ils verraient des particuliers aisés envoyer leurs enfans à cette école ? Mais ci-devant, ceux-ci les envoyaient dans les universités ; et cela ne prouvait rien pour eux : ils pensaient que le savoir était le privilège des riches, et que les bonnes-gens n'y devaient pas prétendre ; ou plutôt, ils ne pensaient rien. L'inéducation leur venait de leurs pères, ils la transmettaient à leurs fils en héritage, et c'est ainsi que le mince dépôt des notions de l'instinct ou d'une grossière expérience, passait tristement de génération en génération.

N'en doutez point ; cet abus se perpé-

chez eux malgré vos institutions salutaires, si vous ne prenez le seul moyen d'en assurer l'effet : et ce moyen, quel est-il ? c'est de placer le flambeau de l'instruction sous leurs yeux ; c'est de les éblouir, de les intéresser, en leur fesant toucher au doigt ses avantages, par l'exemple de quelques enfans de leurs pareils, qui reviendront après avoir acquis d'utiles connaissances, et les rendront jaloux d'en procurer autant aux leurs.

Car l'imitation est le seul endroit par où les ignorans donnent prise, et quiconque ne s'attache pas à les saisir par là, ne saurait les persuader : il y perd son temps et ses discours. La raison en est, que les ignorans ont pour double lot la présomption et la méfiance ; la présomption, parce que n'ayant jamais fait l'essai de leur force, ils n'en connaissent point la mesure ; et la méfiance, parce que sûrs de la bonté quelconque d'une pratique dont l'adoption n'est pas le fruit de leur discernement, mais de leur routine, la crainte de perdre au change, l'emporte chez eux sur l'espoir d'y gagner.

Il est une autre raison que nous toucherons en passant, et qu'on ne soupçonnerait peut-être point ; c'est l'attachement singulier de nos montagnards pour leurs

enfans ; attachement si fort et si tendre, qu'ils ont besoin de les couvrir incessamment de leurs yeux, et que le plus petit éloignement de ces objets chéris, ne leur coûte guères moins de larmes, que ne ferait leur mort. Quiconque a lu l'histoire des sauvages, et sait que l'amour paternel est d'autant plus véhément chez un peuple, que celui-ci s'est moins éloigné de la nature, concevra facilement ce que nous disons ici.

Il sera donc forcé de convenir que pour triompher de cet attachement si respectable, il faut le ménager le plus possible, en trompant la douleur des pères, par l'espoir d'embrasser leurs fils quand ils voudront, et de veiller de près au soin de leur entretien.

Il conclura donc que Saint-Girons étant le terme de leurs voyages, c'est là qu'il faut indispensablement fixer l'école centrale si l'on veut effectivement l'utiliser pour eux.

Objectera-t-on que ce serait favoriser la montagne ?... Nous l'avoûrons, quoique nous ne voyons en cela rien que de juste ; mais dans l'autre cas, ajouterons-nous, ne favoriserait-on pas bien positivement la plaine? Et dans la nécessité d'opter entre les deux,

pour laquelle vous semble-t-il plus naturel de pencher ?

Le Législateur, soumis à la Nature, ne cherchera pas à la vaincre, en essayant d'aplanir les montagnes, ni d'enlever à Saint Girons ce que sa situation à d'heureux, il se contentera de connaître l'organisation physique de son district, et de savoir que barré de tout côté, par d'insurmontables obstacles, il n'a que son chef-lieu pour issue: il lui suffira de pressentir que ce vaste pays doit récéler dans ses entrailles, des trésors qu'on y foule sans presque les soupçonner, pour se conformer, d'une part, à ce que commande sa singularité de sa structure, et pour y préparer, de l'autre, des hommes qui sachent découvrir ces trésors.

A la vérité, l'inspection seule de la carte, ne fait pas appercevoir nettement cette structure ; il faut, pour en avoir l'idée, avoir parcouru les vallons en observateur attentif ; il faut surtout avoir remarqué, depuis le Biros jusqu'à Salau, que les diverses gorges, ainsi que les collines ou montagnes du second ordre, qui les bordent, ne gardent pas une direction parallele, en s'éloignant de la haute chaîne, mais qu'elles semblent n'avoir affecté de diverger, que pour aboutir toutes au même point, à Saint Girons.

C'est une vérité de fait qu'on n'oserait contredire, un résultat des loix qui présiderent à la configuration du globe qu'aucun laps de tems, ou dumoins aucune révolution politique, ne saurait changer.

D'après cette conviction, après avoir reconnu que dans un espace de 40 milles de long, sur plus de 12 milles de large dans divers endroits, les nombreux habitans sont forcés d'affluer tous vers cette commune, tandisque ceux des autres districts sont libres, s'il leur déplait de remonter à saint Girons, de se porter, ainsi qu'ils l'ont fait de tems immémorial, dans les chefs lieux des départemens limitrophes, le Législateur ne balancera plus: il s'empressera de céder à la voix de la justice, en couronnant le vœu général de notre district, et ne croira nullement démériter des deux autres: il aura même cette bonne opinion des républicains de la plaine, que s'il leur remettait la décision de ce point qui les touche, après en avoir vérifié tous les fondemens et pesé toutes les conséquences, ils y déféreraient comme lui même, non pas seulement en honneur de l'union fraternelle, mais en témoignage spécial de leur respect pour l'équité.

Si l'on se fesait une loi de la centralité

des départemens, pour déterminer l'assiette de l'instruction qu'on leur destine, nous ne le dissimulerons pas ; Foix devrait obtenir celle de l'Ariège ; et nous ne dirons pas que, possédant l'administration départementale, il lui siérait mal d'y prétendre, comme s'il avait l'ambition de tout acaparer : ces sortes d'objections n'arrêteront pas le législateur, dans des cas pareils, lorsqu'ils sentira qu'elles l'écarteraient de son but, au lieu de l'y conduire ; et dèslors, nous ne saurions les juger d'un grand poids. mais nous dirons que Foix ceint de hautes collines dont les sommets n'offrent que des rochers nus, sans gazons, sans arbustes, enfoncé dans une sorte de caveau, ne jouit pas d'un air assez pur, d'un local assez libre, et présente de toutes parts un aspect trop maigre de la nature, pour en concentrer là les élèves, les enfans et les futurs soutiens de la liberté. nous ajouterons que la cherté des logemens, le défaut d'édifices publics, et peut-être le ton des mœurs, ne permettent pas d'en concevoir le dessein.

Il est pourtant une centralisation très-importante, ainsi que nous l'avons insinué plus haut; c'est celle qui mettra la population totale de la République, au fond de quelques angles saillans, ou sur quelques hauteurs qu'elle

qu'elle se trouve, également à proximité de quelqu'une de vos écoles, de manière qu'entre les plus éloignés de toutes, quelques-uns ne le soient pas avec trop de disproportion: c'est spécialement celle qui prendra soin, autant que le permettront les circonstances, de porter les sièges de l'enseignement au bord des pays moins fortunés, moins ouverts et plus arriérés; car en vain agiteriez-vous au loin le flambeau des lumieres, l'impulsion n'irait point y réveiller les esprits: il leur faut des secousses d'autant plus immédiates, que leur sommeil est plus profond; et l'on sent bien qu'ici, comme en dynamique, le mouvement décroît en raison des obstacles et du trajet.

Or le vœu de Mirepoix heurte ce principe, et celui de Saint-Girons y rentre pleinement. Le premier le heurte, puisqu'il tend à rapprocher les instituteurs des instituteurs, les écoles des écoles, et cela dans l'un des pays les plus ouverts de la France, au lieu de les écarter pour les rapprocher des écoliers. En effet il n'existerait plus de proportion entre les distances respectives de Mirepoix, Carcassonne et Toulouse, et celles où se trouveraient, par rapport à ces trois villes, Massat, Oust et Castilhon.

Le second y rentre, puisqu'il en résulterait un effet tout contraire ; car en le supposant réalisé, vous voyez une juste proportion se rétablir entre les distances, soit entre les écoles-mêmes, soit entre les écoles et les écoliers. Dès lors, en partant du port de Salau jusqu'à Fagnères de Luchon, aucun lieu ne vous paraîtra plus énormément éloigné qu'un autre, de Tarbes, Auch, Toulouse ou SaintGirons. Le compas n'est même pas nécessaire ; un simple coup-d'œil jetté sur la carte générale, suffit pour sentir que cette distribution des nouvelles écoles, sauvera tous les inconvéniens qu'entraînerait l'ambition de Mirepoix.

C'est donc à St. Girons qu'il en faut revenir, et qu'il faut s'arrêter ; c'est là que sont réunis tous les motifs de convenance horizon majestueux, paysage charmant, simplicité de mœurs, abondance de fruits et de laitage, grande facilité de communication, beau local, et bâtimens apartenans à la commune, qu'il est aisé d'aproprier à l'établissement.

C'est là qu'à l'exception de quelques fabricans qui préféraient Toulouse, accouraient les habitans placés entre la rive droite de la Garonne, et la borne occidentale de l'Arriège, depuis Saint-Béat jusqu'au dessous

de Rieux même, par la raison qu'ils s'y rendent chaque mois aux foires, et plusieurs tous les huit jours, aux marchés : c'est là que la mère la plus tendre laisserait aller son fils avec moins de répugnance, c'est là que le père le moins opulent le conduirait volontiers, parce qu'ils se flaterait de l'y revoir à petits intervalles, et d'y pourvoir à son entretien : c'est encore-là qu'il se déposerait avec peu d'inquiétude, tant pour son innocence, que pour sa santé.

C'est enfin là que descendraient par essains du fond de 25 à 26 vallées, des sources de la Garonne à celles du Salat et l'Ariège, les vigoureux rejettons destinés à repeupler ces redans lugubres, qui leur souriraient un jour, en s'étonnant de les voir rapporter dans leur sein, les trésors des grandes villes, l'urbanité, le savoir et les talens :

Nous avons dit, des sources de la Garonne à celles du Salat et de l'Ariège; nous savons néanmoins que notre département ne va pas jusque-là; mais, sans nous embarrasser de ce qu'il en fera, d'après la nouvelle division qu'on projette; sans parler de l'impolitique grandeur et de la coupe bizarre de la haute-Garonne, coupe faite pour scandaliser le bon sens; sans allégner même la convenance d'étendre notre dépar-

tement jusqu'à ce fleuve, en lui restituant l'espèce de péninsule comprise entre sa rive droite et la rive gauche du Salat, ainsi que celle de l'Arbas, laquelle ressortissait jadis au sénéchal de Pamiers, nous n'hésitons pas à donner pour certain que les habitans de cette enclave, ayant à choisir entre Tarbe, Auch, Toulouse et Saint-Girons, se décideraient infailliblement pour cette dernière place, tant à cause des relations d'intérêt et de l'identité d'idiôme, que pour économiser les frais de l'éducation.

Alors l'école de Saint-Girons compterait véritablement autour d'elle, une population qui s'éléverait à près de 300,000 âmes, et quelle population encore? Elle n'est pas exempte des préjugés de l'ignorance; mais elle l'est du-moins de ceux du faux-savoir, qui neutralisent bien davantage les facultés intellectuelles, et s'opposent bien plus fortement à l'admission de la vérité. Elle l'est aussi de la superfétation des besoins factices, laquelle prend beaucoup et sur l'amour de l'étude, et sur la capacité d'application. Qu'il importe donc de la lancer dans une carrière qu'elle brûle de parcourir et qu'elle parrcourra sûrement avec tant d'avantage!

Dira t-on, après cela, que nous fesons trop valoir cette section, ce petit coin de la

république? Nous répondrons que, si quelque chose nous peine, c'est d'en retracer trop faiblement l'importance ; c'est de ne pouvoir transporter ce prétendu coin sous les yeux du législateur, pour qu'il vît combien il a de droits à son attention.

En effet, sans disputer sur les dimensions de cette contrée, quoi qu'elles soient, à vol d'oiseau même, d'environ 40 milles, de Valentine à Massat, représentez-vous 25 à 26 vallons plus ou moins spacieux, possédant des carrières des plus beaux marbres, et nombre de mines de diverses espèces de métaux, carrières et mines dont l'exploitation suivrait de près la propagation des lumières ; figurez-vous que ces vallons, singulièrement abondans en pâturages, sont une pépinière de bestiaux pour les départemens adjacens et pour l'Espagne ; persuadez-vous que cet immense peuple-pasteur, simple, neuf et fort comme la nature, qui ne connaît presque que Saint-Girons, et qui n'a guères d'autre débouché du côté de la France, ne saurait par conséquent avoir des raports habituels qu'avec les St.-Gironnais, et pour lors, vous apprécîrez mieux la légitimité de nos réclamations en sa faveur.

Quoi! parce qu'il serait emprisonné dans

sa demeure ! parce que des monts escarpés l'auraient isolé du reste de la République, on négligerait de l'y rattacher par le seul point de communication qui se présente ? Voudrait-on donc le punir des défaveurs mêmes de la nature ? Où serait alors la balance de la justice, et le niveau de l'égalité ?

Résumons. Nous avons fait voir que, pour centraliser l'enseignement dans le Midi de la France, c'est-à-dire, pour ménager aux écoles qu'on y veut instituer, un arrondissement, une fréquentation à peu près égale, il en fallait une à St.-Girons (1):

---

(1) Saint Girons est distant

de Carcassonne — de 18 lieues.
de Toulouse de — de 14.
d'Auch — de 16.
et de Tarbe — de 17.

Ce qui forme des arrondissemens égaux, à très-peu de différence, et l'on remarquera que le plus petit, celui de Toulouse, est amplement compensé par sa grande population.

Au contraire, Mirepoix n'est qu'à 6 lieues de Carcassonne ; mais il est deux fois aussi loin de Toulouse, et près de six fois plus loin de Tarbe; de sorte qu'il suffit de déplacer une seule école, pour qu'il n'existe plus d'harmonie et pour inégaliser, ou plutôt pour détruire toute proportion entre les sphères d'enseignement que chaque centre doit avoir.

nous avons prouvé que c'était le lieu le plus convenable de l'Ariège, puisqu'il est le plus fréquenté, le moins dispendieux et le plus commode ; nous avons insisté sur ce placement, parce que tel est le vœu constaté par les délibérations, non-seulement de toutes les municipalités du district, mais aussi de plusieurs autres : enfin, nous avons cru pouvoir avancer, d'après la conviction la plus intime, que par là, sans faire tort à la Plaine, on ferait un bien inappréciable à la Montagne ; maintenant, nous nous en remettons à la Convention nationale, et nous attendrons sa décision avec sécurité.

De l'imprimerie de PAIN, Passage Honoré.